



COMITÉ DÉPARTEMENTAL
pour l'insertion pérenne par les

CLAUSES
SOCIALES

1. LETTRE D'ANNONCE

Objet

Obligations loi Climat & Résilience : facilitez vos démarches en Seine-et-Marne




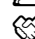
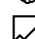
Madame, Monsieur,

À l'approche de l'entrée en vigueur des dispositions de la **loi Climat & Résilience**, nous vous rappelons que les acheteurs publics doivent désormais **intégrer des considérations sociales et environnementales dans leurs marchés**, conformément aux articles L.3-1 et L.2111-1 du Code de la commande publique.

Pour vos équipes, cela implique de nouvelles étapes clés :

1. L'obligation d'intégrer des clauses sociales dès que la nature du marché le permet,
2. L'analyse systématique de la faisabilité d'objectifs de développement durable, notamment l'insertion professionnelle,
3. La traçabilité de cette analyse dans vos procédures de passation.

Pour vous aider à aborder ce virage sereinement et sans alourdir votre quotidien, **les facilitateurs clauses sociales de Seine-et-Marne s'engagent à vos côtés**. Nous vous accompagnons pour :

-  Analyser la faisabilité d'une clause selon la nature de votre marché,
-  Proposer des objectifs d'insertion adaptés, réalistes et ancrés localement,
-  Accompagner la rédaction de vos pièces contractuelles,
-  Mobiliser les acteurs locaux de l'emploi et de l'insertion professionnelle,
-  Assurer le suivi, le reporting et la valorisation de vos résultats.

En mobilisant nos services en amont de vos consultations, vous sécurisez juridiquement vos procédures tout en maximisant l'impact social sur notre département.

À vos agendas : Afin de vous présenter concrètement cette démarche, ces obligations et les outils gratuits à votre disposition, le Comité départemental pour l'insertion pérenne par les clauses sociales organise un **webinaire territorial le mardi 22 septembre 2026 à 10h00**. Une invitation détaillée avec le lien d'inscription vous sera transmise très prochainement.

Nous restons à votre entière disposition pour programmer un premier échange.